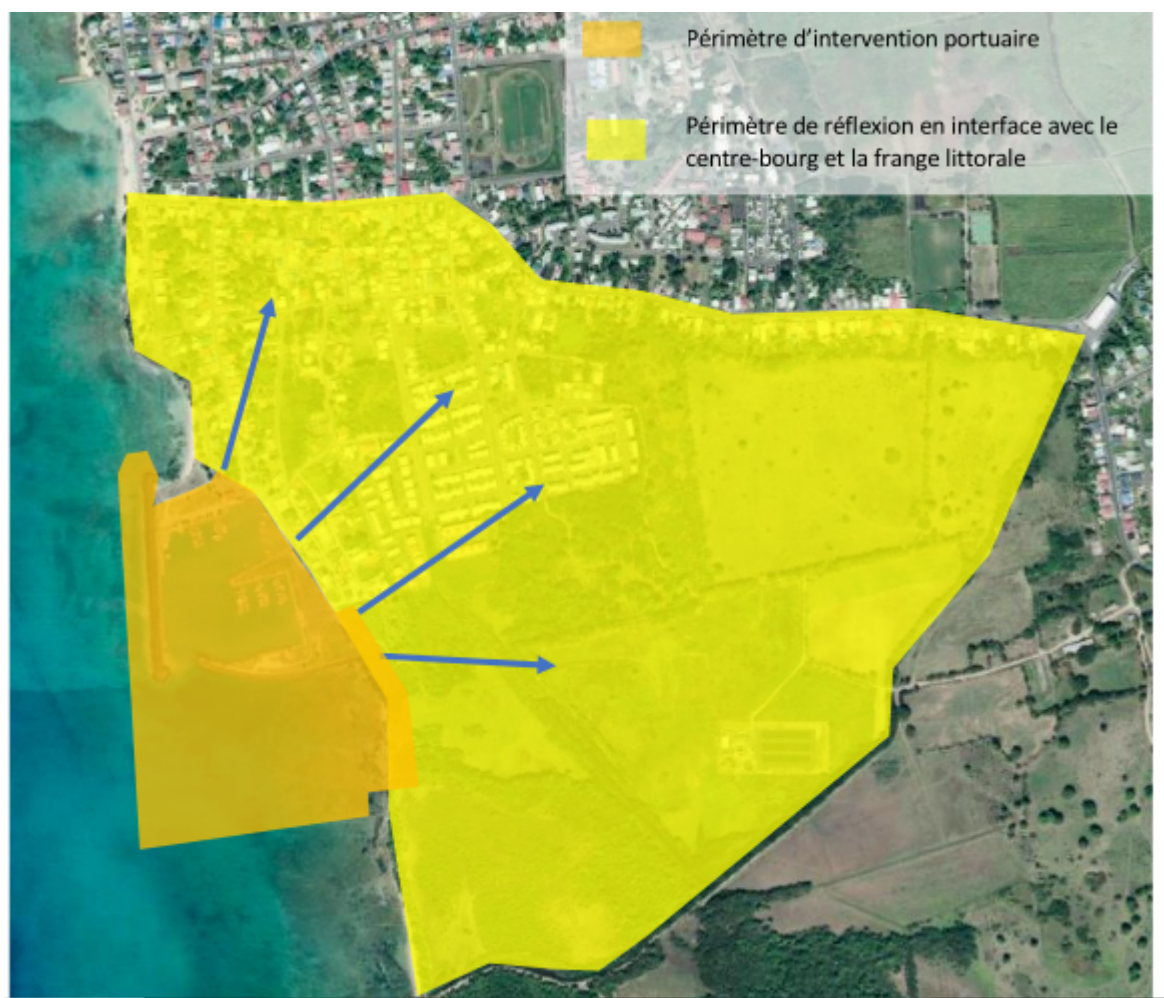


Publié le 20 septembre 2023

Guadeloupe : le port de Port-Louis à l'heure du lifting

Le Conseil départemental de Guadeloupe gère les 21 ports et ouvrages portuaires de l'île. La collectivité souhaite procéder à la requalification de celui de Port-Louis, pour améliorer son fonctionnement et faciliter sa relation avec les îles de l'archipel. La Semag, Sem d'aménagement de la Guadeloupe, est à la manœuvre.



Le « **Schéma des Ports Départementaux de Guadeloupe 2021-2028** » (SPDG) constitue la feuille de route pour la gestion du patrimoine portuaire guadeloupéen. Dans cette optique, l'institution départementale entend procéder à la requalification des ports départementaux dont celui de Port-Louis. Pour la collectivité départementale, il s'agit d'améliorer « le fonctionnement de ses espaces portuaires et de réduire le désenclavement des îles de l'archipel ». Port-Louis sera ainsi

doté d'un ouvrage portuaire moderne et de qualité en lien avec le renforcement du dynamisme urbain et économique de la ville.

Prendre en compte les transitions

Cette réhabilitation permettra d'intégrer de nouveaux services pour répondre aux exigences des transitions (eau, énergie, déchets, autres) et aux principes de mobilité active. La modernisation attendue de l'ouvrage permettra de l'adapter aux effets du changement climatique, en prenant notamment en compte l'évolution du trait de côte urbain. Si la zone portuaire est concernée au premier chef, la collectivité cherche à l'étendre à l'interface avec le centre-bourg et la frange littorale.

Faciliter le travail des marins-pêcheurs et des acteurs du tourisme

La dernière reconfiguration du port remonte à 1984 et ne répond plus aux usages actuels de ce dernier. Le projet de régularisation vise à augmenter l'emprise du port sur sa partie ouest et à l'étendre sur la partie sud pour intégrer les ouvrages créés après 1984. Le nouveau périmètre s'étend sur environ 102 300 m². La pêche et la plaisance forment à ce jour les deux principales activités de Port-Louis. Le transport de passagers n'est pas encore assuré, le tirant d'eau n'étant pas assez fort. Le Département souhaite aménager le port de telle sorte que les marins-pêcheurs et les professionnels du tourisme puissent exercer leurs activités à terre dans les meilleures conditions.

La Semag à la manœuvre

La **Semag**, Sem d'aménagement de la Guadeloupe, a reçu mission du département de mener à bien le suivi des études préalables. Ces dernières devront définir précisément les besoins et fonctionnement du port actuel et son environnement proche. Le diagnostic attendu portera sur les thématiques de fonctions portuaires, de dimension économique dans une perspective de désenclavement de l'archipel. Les notions de continuité urbaine, de mobilité, de fonctions urbaines et d'animation devront être étudiées dans une perspective d'évolution historique du port et de sa place dans la ville. L'idée de ce travail préparatoire est de potentialiser les atouts de cette façade maritime.

Par Stéphane MENU